

ERRATUM

Avis d'appel à projet relatif à la mise en place de 4 places d'appartement de coordination thérapeutique en Grand Est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Grand Est en son édition spéciale du 02/04/2024

En rectification d'une erreur matérielle, le paragraphe 1. « Objet de l'appel à projet » est modifié comme suit :

Les termes « nord du Bas-Rhin » sont remplacés par « nord du département du Haut-Rhin »

et les autres dispositions de cet appel à projet demeurent inchangées.

Il sera procédé à la publication de cet erratum au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Grand Est.

En parallèle, il fera l'objet d'une publication sur le site de l'ARS.

Fait à Nancy, le

La Directrice Générale ARS Grand Est